ÊTRE PARENT

# Faut-il faire suivre son enfant par un pédiatre?

Publié le : 04 février 2020

Si l'enfant ne présente pas de pathologie particulière, il n'est pas nécessaire de le faire suivre par un pédiatre. Le médecin généraliste ou le médecin de PMI peut suivre le développement de votre enfant.

LE DÉPARTEMENT meuse

**DÉPARTEMENT DE LA MEUSE**

Place Pierre François Gossin

55012 BAR LE DUC

Tél : 03 29 45 77 55